



Schouweiler, le 05 mai 2006

Administration communale
de
DIPPACH

Commission Consultative pour
étrangers de la commune de Dippach

Procès Verbal de la réunion du 27 avril 2006 au centre culturel à Bettange/Mess

Membres effectifs présents :

Mmes. Justel E., Tavares G., Diederich B..
Ms. Bosseler C., Van Wissen L., Scholzen F..

Membres suppléants présents:

Ms. Braun G., Cimetta E., Gelhausen F., Van Laarhoven L..

Membre suppléant absent et excusé :

M. Dundon A..

Le vice-président ouvre la réunion en l'absence du président retardé par une réunion du conseil municipal.

Point deux de l'ordre du jour :

La langue de travail de la CCE pose le problème qu'un membre néerlandais ne comprend pas le français et que deux autres membres ne comprennent pas ni le luxembourgeois ni l'allemand. Il apparaît aussi que certains membres luxembourgeois maîtrisent mal le français. M. Bosseler arrivé entre temps, propose qu'en l'absence de l'un ou l'autre membre, la réunion se tienne dans l'une ou l'autre langue. Cela ne résout pas le problème lorsque tout le monde est présent. Pour le moment, c'est en quatre langues que l'on tente de s'expliquer.

Point trois :

Le rapport de la réunion du 9 mars 2006 est accepté.

Point quatre :

M. Scholzen confirme à M. Van Laarhoven, après contacts avec certains ministères et le C.L.A.E., qu'il n'y a pas de traduction du Règlement Grand-Ducal dans une autre langue. M. Van Laarhoven a aussi fait des recherches de son côté.

Point cinq :

La proposition de M. Scholzen de faire un geste d'amitié en hissant le drapeau national d'une communauté étrangère présente dans notre commune le jour de sa fête nationale soulève beaucoup de questions. Sous quels critères, quelles nations, les membres de L'U.E. ou toutes : 51 ?

M. Bosseler pense que cela serait mal vu de certains luxembourgeois ayant soufferts sous le régime nazi, de voir flotter le drapeau allemand au dessus de leur tête.

Pour M. Scholzen, les luxembourgeois veulent une voiture allemande, des équipements ménagers allemands, regardent le Fernseh, lisent les journaux en allemand, hurlent de joie quand la Mannschaft gagnent, mais n'aiment pas les allemands.

Paradoxe bien luxembourgeois.

Proposition rejetée par tous.

Point six :

M. Van Laarhoven demande à ce que les habitants soient informés de l'existence de la C.C.E., ses fonctions et membres. M. Scholzen répond que cela a déjà été fait dans le bulletin communal N°3/2001, en français et allemand, proposition à la mairie par lettre du 23 janvier 2002. Parue début 2002. Mais que cela n'a eu aucun écho.

Il représentera un nouveau texte à la mairie pour publication au bulletin municipal.

Critiques de certains membres : le bulletin ne paraît pas assez souvent. Le dernier date de début septembre. Donc manque d'informations en temps réel. Les vieilles infos ne sont plus lues et peu de gens se donnent la peine de tout lire.

M. Van Laarhoven demande si des cours de luxembourgeois sont organisés. Ils le sont régulièrement mais cessent par manque d'intérêt des élèves.

M. Cimetta demande des explications quant à l'éducation scolaire. M. Bosseler répond que la commune ne sait rien des résultats et que les enseignants refuseront de fournir des renseignements.

M. Bosseler propose de présenter à la prochaine réunion l'organisation scolaire en préparation et propose que la C.C.E. fasse des propositions qu'il transmettra au conseil communal ainsi qu'à la commission scolaire dont il est membre. Cela à la réunion qui fixera l'organisation scolaire 2006-2007.

La prochaine réunion est fixée le 15 juin à 20 heures au centre culturel à Bettange/Mess mais peut être déplacée en cas de projection de graphiques.

Recevez, Mesdames, Messieurs, nos plus cordiales salutations.

Le président
Claude Bosseler

Le secrétaire
Ferdinand Scholzen

